

Réf: Dossier N° 084874

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TOLI CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU A LA VILLA 2  
DE LA CITE RAN, Lot 2, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOLI CONSTRUCTION »

Objet : CONSTRUCTION,

ENTRETIEN D'ESPACE VERT,

BTP

,  
LOCATION-VENTE,

diverses prestations ou activités liées directement ou indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU A LA VILLA 2 DE LA CITE RAN, Lot 2, Ilot 0

Dirigeant(s) : M GUEHI MAKIAN OLIVIER (GÉRANT), Mme SAHIE RAYMONDE ALEXISE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01223 du 11/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10321/GTCA/RC/2022 du 11/11/2022

